



## Les points importants du Conseil communal du jeudi 29 juin 2017

### Propriétés communales - Vente du site Danse/Beeckman - Évolution du dossier

Les écoles Saint-Vincent de Paul, La Famille et Sint-Vincentius ont donné leur accord de principe pour les montants prévus mais pour différentes raisons qui sont propres à la communauté flamande, celle-ci souhaite que le dossier avance rapidement. *“Nous pouvons imaginer une vente séparée de ce que prend la communauté flamande qui sont les bâtiments situés côté rue Beeckman de ce que prendraient les écoles francophones Saint-Vincent de Paul et La Famille qui seraient l'ensemble Danse et ce qui se trouve derrière. Pour cette partie-là, nous pourrions faire une opération immobilière séparée en cas de nécessité. Nous pouvons ainsi aller de l'avant avec l'école néerlandophone et régler les questions de subsidiation avec la Vlaamse Gemeenschap”*, a expliqué Marc Cools, Échevin des Propriétés communales (MR). Par ailleurs, la prise d'occupation effective du bâtiment étant prévue pour mars 2019, la communauté flamande qui va dès maintenant louer des préfabriqués à titre de classes temporaires demande à la Commune de prendre à sa charge le coût de cette location si la date ne devait pas être respectée. *“Cette dépense n'est effectivement pas prise en charge dans les processus de subsidiation de l'école flamande Sint-Vincentius. Même si nous devons payer quelques milliers d'euros de location, l'opération reste intéressante pour la Commune financièrement”*, a tenu à faire remarquer Marc Cools. *“Le système de subsides avec la Vlaamse Gemeenschap nous conduit à devoir trouver une solution pour Sint-Vincentius et c'est normal. Le CPAS a, dans le passé, connu une expérience similaire de location et la dépense était tout à fait correcte”*, a confirmé Jean-Luc Vanraes (Open VLD). Du côté de l'opposition, Françoise Dupuis (PS) et Thibaud Wyngaard (Chef de groupe Ecolo) ont souhaité savoir si ce coût éventuel avait été évalué. *“Oui, nous nous sommes renseignés sur le coût actuel et nous savons aussi qu'il sera différent entre avril et août 2019 et en septembre 2019 et ce, au vu de la création de nouvelles classes. Je vous le ferai parvenir par écrit”*, a répondu Marc Cools. Approuvé par la Majorité et le PS. Abstention du groupe Ecolo.

### Compte 2016

Le compte 2016 affiche un boni important de 7.462.000 €. Le résultat global affiche, quant à lui, un boni de 18.280.000 €. Ce résultat, extrêmement positif et le plus significatif depuis dix ans, est notamment lié aux efforts demandés à la population uccloise mais aussi à la gestion saine et rigoureuse des finances voulue par la majorité depuis le début de la législature. À savoir la réalisation d'économies, dans les domaines où cela s'avère possible, couplée au maintien d'une fiscalité raisonnable en lien avec les attentes des citoyens ucclois et ce, notamment en matière d'infrastructures. *“Le travail permanent du Collège et de la majorité a permis d'atteindre l'objectif fixé mais nous devons rester extrêmement prudents au vu des charges importantes que la Commune devra supporter dans l'avenir. Que ce soit dans le domaine des pensions, l'indexation des salaires ou encore la remontée des taux d'intérêt. Ce beau résultat nous amène toutefois à stabiliser la charge de la dette communale et donc d'avoir moins recours à l'emprunt”*, a commenté Boris Dilliès, Échevin des Finances (MR). Accord unanime.

### Plan Régional de Mobilité 2018-2028/Good Move - Orientations stratégiques et projets exemplaires

Les Conseillers communaux ont été appelés à se prononcer sur les 11 priorités définies par la Région dans le processus d'élaboration du 3<sup>ème</sup> plan de mobilité régionale. *“Nous sommes ici dans une phase*

*préliminaire de consultation. Dans un premier temps, nous transmettons nos premières réactions par rapport aux 11 priorités définies par la Région, en confirmons la bonne compréhension, les illustrons par quelques exemples de bonne pratique et identifions les points d'attention. Dans un deuxième temps, il faudra déterminer comment mettre tout cela en œuvre et à cet égard, vos remarques pourraient être intégrées dans le cadre du projet qui sera transmis à la Région”, a souligné Jonathan Biermann, Échevin de la Mobilité (MR). Côté opposition, outre le fait que Maëlle De Brouwer (Ecolo) considère que les réflexions sont principalement axées sur la voiture et présentent peu de propositions concrètes pour Uccle en termes de mobilité alternative, elle déplore le manque de propositions relatives à un éventuel réseau de nuit pour les transports en commun. “En semaine, il y a des heures auxquelles nous ne pouvons pas prendre le tram ou le bus, contrairement à d'autres villes”. Toujours côté Ecolo, si le Chef de groupe Thibaud Wyngaard souligne de nombreux éléments intéressants tels que la lutte contre le trafic de transit ou encore l'intégration tarifaire, il pointe également la faiblesse du document quant à l'offre des transports en commun sur Uccle. “Nous savons qu'il y a là un enjeu majeur, que ce soit au niveau des fréquences ou du maillage. Par ailleurs, il faut sortir le transport en commun de la circulation automobile dans laquelle il est englué et ceci afin d'améliorer la vitesse commerciale. Il faut donc se montrer audacieux et ambitieux en termes de choix de mobilité”. Du côté de la Majorité, Emmanuel De Bock (Chef de groupe DÉFI) a tenu à rappeler l'existence de la ligne Noctis et l'importance d'insister auprès de la STIB pour la développer. “Cette ligne s'arrête à la gare de Calevoet et il faudrait la prolonger de deux kilomètres pour desservir la plaine du Bourdon et le Homborch. Ce serait une réelle plus-value sociale”. Après avoir rappelé que la notion d'intermodalité était prioritaire dans l'approche voulue par l'Administration, Jonathan Biermann a réaffirmé l'engagement de celle-ci pour tout ce qui relève de la mobilité. “Nous avons une attitude très volontariste et très constructive notamment par exemple avec le plan Directeur Bus où nous avons vraisemblablement obtenu la création d'une ligne de bus supplémentaire qui n'était pas envisagée par la STIB. Cela démontre bien que nous connaissons le terrain et que nous cherchons à trouver des alternatives qui soient structurelles et convaincantes. Notre démarche est cohérente”. Point approuvé par la Majorité. Abstention de l'opposition.*

#### **Également à l'ordre du jour :**

L'acquisition du matériel électoral complémentaire par la Commune dans le cadre des élections de 2018, 2019 et années suivantes, les comptes 2016 de l'ASBL Service Ucclois de la Jeunesse, la modification du Règlement d'Ordre Intérieur des Haltes-Accueil, le vingtième renouvellement du contrat de mobilité entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commune d'Uccle...